

Compte rendu de la 1^{ère} réunion du Comité sous-régional du Programme MIKE / Afrique OCCIDENTAL

Cotonou le 29 août 2003

1. Introduction

Organisée par la Coordination Sous-régionale (CS/R) Afrique de l'Ouest du Programme MIKE, cette dernière a tout d'abord rappelé que suite à la réunion de concertation tenue à Ouagadougou en 2001, il était prévu que les Membres du Comité Directeur se réunissent régulièrement.

C'est dans ce cadre que la présente réunion se tient.

La CS/R a rappelé qu'à la réunion de Ouagadougou, le Nigéria avait été nommé à la Présidence des membres du Comité Directeur et qu'en toute logique il revenait au Nigéria de présider cette réunion.

Le Président du Comité Directeur a ensuite remercié la CS/R et a fait un bref rappel en ce qui concerne le parcours du Programme MIKE depuis la CoP 10 de la CITES tenue à Harare en 1997 à nos jours.

Le Président du Comité Directeur a ensuite expliqué que les services en charge de la faune dans son pays avaient subi récemment des changements institutionnels et qu'actuellement les services en charge de la faune sont regroupés au sein de la *Division of Forestry* (Division des Forêts) dont il est le récent Directeur.

Le Nigéria a ensuite demandé aux autres participants de se présenter (voir liste en annexe 4).

Après les présentations, le Calendrier de travail a été présenté par la CS/R et approuvé tel quel par les délégués.

2. Note de Bienvenue du Bénin (Présenté par M. Seidou Mama Gao Annexe 1)

Le délégué du Bénin a présenté ses excuses pour l'absence du Membre du Comité Directeur du pays hôte qui a été empêché. Et a prononcé une allocution (Annexe 1)

3. Note du Directeur du Programme MIKE (Annexe 2)

4. Présentation du rapport d'avancement (Annexe 3)

Présenté par la CS/R.

5. Réaction des Etats suite à la présentation du rapport

Bénin :

Le Bénin a reconnu qu'il y a eu des manquements quant à la remise des rapports MIKE.

Le Coordonnateur National (CN), M. Mama Gao Seïdou, a expliqué que les manquements constatés par la Coordination sous-régionale étaient peut être dû à un problème de transmission, ou un problème dû aux vacances annuelles ou un problème de moyens pour la récolte des données. Le CN a cependant affirmé que les moyens sont actuellement disponibles.

Le CN du Bénin a indiqué qu'il avait écrit officiellement afin de recevoir les derniers rapports.

Le CN du Bénin a ensuite pris l'engagement de faire le nécessaire afin que les rapports manquants soient délivrés à la Coordination sous-régionale.

Le Directeur du Programme MIKE a ensuite remercié le Bénin. Il a attiré l'attention des participants sur le fait qu'il lui fallait disposer de TOUS les rapports pour chaque site sinon toute analyse serait impossible.

Le Directeur du Programme MIKE a également insisté sur le fait que si aucune patrouille n'avait eu lieu au cours du mois, qu'il fallait indiqué dans le rapport mensuel qu'aucune patrouille n'avait eu lieu en le justifiant.

Burkina Faso

Le Burkina Faso a également reconnu le constat de retard du rapport et a expliqué que tous les agents ont été mutés ce qui explique les manquements.

Le CN du Burkina Faso, M. Ouédraogo Lassané, a suggéré la mise sur pied d'un scénario fiable qui pourrait permettre la formation de plusieurs agents afin que l'information et les capacités ne soient pas perdues lors des mutations.

La Guinée a réagit en disant qu'elle aurait souhaité que les Etats soient informés à l'avance sur le fait que les rapports MIKE soient délivrés à la Coordination sous-régionale plutôt que de les informer au cours de la présente Réunion.

Le Mali a souligné les difficultés de communications entre le responsable de site et le Coordonateur National. Toutefois, compte tenu de la superficie du Site du Gourma, il a émis également le vœux de former d'autres agents et des populations locales.

Le Niger abondait dans le sens du Burkina Faso en ce qui concerne la mise sur pied d'un scénario fiable pour les formations qui permettrait d'éviter la perte de connaissance et de savoir-faire lors des mutations

Le Directeur du Programme MIKE a rappelé que les Etats savent que les données doivent être fournies et que dans 12 mois aura lieu la CoP 13 de la CITES. Le Directeur du Programme MIKE a ensuite souligné qu'il ne fallait pas prendre le constat du rapport comme une critique négative mais plutôt de voir positivement ensemble comment résoudre le problème.

Le Ghana a souligné les problèmes de communication et le fait que les Directeurs devraient également être informés lorsque la Coordination sous-régionale adresse des messages aux CN.

La CS/R a rappelé que depuis la réunion de Niamey en 2002, il a été demandé à tous les Etats de fournir les rapports à la fin de chaque mois avant chaque rencontre ou lors de chaque visite dans les Etats, y compris lors de la session de formation sur la Base de Données MIKE à Accra et Ouagadougou, ou encore avant la présente réunion. La CS/R a demandé à la Guinée comment il fallait donc procéder, si le rappel mensuel n'est pas suffisant.

La CS/R a également souligné que la Coordination sous-régionale dispose d'un répertoire avec les adresses e-mail qui ont été fournies par chaque Etat et qu'à chaque fois qu'un message est envoyé au CN, copie est faite systématiquement à son Directeur qu'il s'agisse des adresses de service ou privées. La CS/R a pris plusieurs exemples dont le Mali, le Nigéria et le Niger.

Le Sénégal a ensuite souligné que le flux d'information est le premier pilier du Programme et qu'il ne devrait pas y avoir de problème si les Etats s'engagent à combler les manquements. Il a cependant souligné les problèmes de mobilité des agents qui dépendent de la souveraineté des Etats mais aussi des ambitions de carrière des agents eux-mêmes.

Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire a reconnu les manquements et a expliqué que le territoire est divisé par la guerre et donc certaines zones sont inaccessibles, par ailleurs les agents ne sont pas à leur poste suite à ces conditions difficiles.

Le Directeur du Programme MIKE a souligné que même si les patrouilles ne sont pas possible il faut néanmoins le signaler dans les rapports mensuels et les envoyer à la Coordination sous-régionale.

Ghana

Le Ghana a reconnu les manquements. En fait beaucoup de patrouilles ont été menées, à Mole notamment, mais les agents ont l'habitude d'enregistrer les patrouilles selon des canevas propres au Ghana. Les fiches utilisées habituellement par le Ghana ne permettent pas d'évaluer l'effort des patrouilles. Lorsque les patrouilles du Ghana ont commencé à utiliser les formulaires MIKE, les Responsables de site et le CN ont noté que beaucoup d'erreurs avaient été commises notamment en ce qui concerne l'évaluation de la quantité d'effort effectués par les patrouilles

Le Ghana a en outre souligné que les GPS etrex ne fonctionnent pas dans les zones de forêts et que des rapports ont été produits avec l'aide de deux autres GPS appartenant à un autre projet.

Le Directeur du Programme MIKE a informé le Ghana que de nouveaux GPS étaient disponibles. La CS/R a confirmé que les nouveaux GPS sont disponibles et que les anciens peuvent être remplacés dans les zones de forêt.

Guinée

La Guinée a également reconnu les manquements. Cependant elle a souligné qu'elle ne dispose que d'un seul site. Par ailleurs les problèmes de communications sont accrus et de plus la guerre au Libéria voisin du site a forcé l'arrêt des patrouilles. Depuis quelques mois les pluies ont également rendu l'accès difficile.

La Guinée a souligné que des rapports étaient prêts et a pris l'engagement de les envoyer.

Le Directeur du Programme MIKE a rappelé que s'il n'y a pas de rapport il faut le souligner dans les rapports mensuels, de plus il a souligné l'importance des rapports de carcasse auxquels il faut donner la priorité.

La Guinée a rappelé qu'un seul site c'est trop peu pour la Guinée, que 2 autres sites ont été identifiés et sollicite l'inscription de ces 2 sites supplémentaires.

Le Directeur du Programme MIKE comprend les préoccupations de la Guinée en ce qui concerne les sites mais ne peut s'engager pour l'instant.

Mali

Le Mali a remercié les Responsables du Programme MIKE et a indiqué que cette réunion était un baptême pour son Membre du Comité Directeur puisqu'il a été nommé depuis seulement 7 mois à la tête de la Direction de la Conservation de la Nature du Mali.

Le Mali voulait affirmer par la voix de son Directeur la volonté politique des plus Hautes Autorités dans le domaine de la Faune et des éléphants en particulier.

Le Mali dispose actuellement d'une Direction de la Conservation de la Nature (DCN) qui dispose d'une Division Conservation de la Faune et de son Habitat et donc les objectifs peuvent être atteints.

Le Mali a informé qu'il avait reçu des moyens (Land Rover) de l'ONG Save the Elephant pour le suivi des éléphants, et un Fond de l'Ambassade des Etats-Unis suite à un article de presse paru aux Etats-Unis qui lui permettra de développer l'écotourisme.

Le Mali a félicité et remercié le Programme MIKE pour l'appui qu'il vient de bénéficier par l'obtention du matériel informatique qui viennent renforcer les capacités de surveillance des éléphants du Gourma.

Le Mali a ensuite pris l'engagement de faire parvenir les rapports à temps.

Le Mali a ensuite souligné le manque d'agents et que très bientôt des recrutements vont permettre de renforcer le staff actuellement présent à la DCN.

Le CN du Mali, M. Bourama NIAGATE, a reconnu les manquements et l'a expliqué par le manque de moyens de communication et par la pluviométrie à certaines périodes de l'année.

Niger

Le Niger a reconnu également les manquements. Il a souligné que dans le cas du site de Babah Rafi, le Responsable de Site dispose de peu de moyens, par ailleurs il a été remplacé et s'en est suivi la perte d'un élément formé.

Le Niger a demandé que le Programme MIKE fasse le maximum pour convaincre des bailleurs à s'intéresser à Babah Rafi.

Il n'existe actuellement pas de patrouille. Beaucoup d'efforts ont été déployés pour développer des synergies avec un projet de développement existant mais avec peu de succès jusqu'ici.

La CS/R a souligné que le cas de Babah Rafi dépasse largement le cas du Niger et attend la tenue de la Réunion de la Commission mixte Nigéro-Nigérienne pour en discuter, et a sollicité la présence du Programme MIKE à la Réunion et d'en être informé à temps.

Le Nigéria a approuvé et s'est dit d'accord pour le porter à l'ordre du jour de la prochaine Réunion de la Commission.

Le Niger a rappelé qu'un document produit par la FAO et le PNUD sur une stratégie de développement dans la région a déjà été produit et demande au Nigéria de rentrer en possession de ce document avant la Réunion afin que les 2 Etats soient sur une même position lors de la réunion.

Nigéria

Le Nigéria a reconnu les manquements et rappelé que la CS/R a visité les sites en février 2003. Il a signalé que les élections d'avril 2003 ont fait que le travail n'a pas suivi, par ailleurs la nomination du Cabinet et des Autorités a eu lieu en Juin 2003. Par ailleurs le Nigéria a fait face à des pénuries de carburant durant la même période.

Des rapports de Yankari n'ont pas encore été reçus pour août au niveau du CN.

Le Nigéria souhaiterait pouvoir faire parvenir les rapports par DHL et avoir par MIKE l'accord de DHL à Ouagadougou pour envoyer sans frais les rapports, ou au moins par email.

Le Directeur du Programme MIKE a fait remarquer que les fichiers joints peuvent être volumineux donc peu pratique à envoyer par email. La routine par DHL pourrait éventuellement être envisagée.

Sénégal

Le Sénégal a reconnu les manquements. Il rappelle qu'il existe au Sénégal deux directions en charge de la faune : la Direction des Eaux et Forêts et la Direction des Parcs Nationaux qui ont toujours travaillé de manière complémentaire.

Le Sénégal a fait remarqué que le site du Niokolo Koba ne dispose pas toujours de moyens suffisant et a souligné certains problèmes d'organisation.

Le Sénégal a compris que les formations des agents étaient coûteuses et souhaite que des dispositions pratiques soient prises pour que les formations soient mieux capitalisées pour les Etats.

Le Sénégal constate qu'il est difficile de faire rester indéfiniment les agents à leur poste. Il souhaite également que plusieurs agents soient formés afin de garantir une meilleure capitalisation.

Le Sénégal a souhaité que le Programme aide à trouver les mécanismes adéquats pour lever les blocages afin que les rapports soient acheminés.

Le Directeur du Programme MIKE a indiqué que si le Programme peut disposer des fonds de la CE, l'enseignement de la base de donnée et du SIG pourrait ne pas être limité uniquement aux CN et RS.

Les fonds de la CE devraient être disponibles fin 2004 il a fait une projection entre 2005 et 2007 pour la formation de ces agents supplémentaires. Le Directeur du Programme MIKE doit cependant disposer du budget avant de prendre une décision.

Il a ensuite dit que si un Etat détecte un agent qui a les qualités requises pour être CN ou RS, il pourrait être formé immédiatement sur les rapports MIKE et sur le GPS. Il a suggéré de former des groupes d'agents ou des adjoints en fonction de la situation dans chaque pays.

Togo

Le Togo a tout d'abord remercié le Programme MIKE pour l'appui en ce qui concerne les ordinateurs.

Le Togo a reconnu les manquements, cependant des changements ont eu lieu récemment à savoir l'abandon du site de la Fosse aux lions pour le PN de Fazao. Le PN de Fazao avait été visité par la CS/R et pris en compte en tant que site MIKE.

Le Togo a ensuite informé le Programme que de Mars à Août 2003 le RS a eu des problèmes de santé et s'excuse de ne pas avoir informé formellement le Programme.

Le Togo attend la visite du Programme dans les sites afin de renforcer les capacités au Site de la Kéran et de procéder à la formation des agents à Fazao

La CS/R a confirmé la prochaine visite du Programme dans les sites et que la coordination MIKE dispose de GPS pour équiper le site de Fazao.

Le Togo a également sollicité une évaluation des agents et a souhaité savoir quand aurait lieu un recensement à Fazao

Le CN de la Guinée, Mme Christine Sagno, a demandé où en est le Programme MIKE par rapport au recensement du site de Ziama.

La CS/R a dit qu'il faudrait procéder à la formation des agents pour le recensement mais que pour l'instant des pourparlers avec le Dr Barnes sont en cours pour la signature d'un contrat pour le recensement au Togo et en Guinée notamment. Il n'existe cependant pas de date officielle pour l'instant.

Le Directeur du Programme MIKE a ensuite sollicité l'engagement formel de tous les Etats pour que les formulaires soient délivrés afin de combler les manquements constatés chez tous les Etats. Il a ensuite souligné que les rapports de carcasse ne devraient pas se limiter au site mais plutôt à l'échelle nationale. Il a ajouté que les formulaires seraient produits sous format A5 afin qu'ils soient plus facilement manipulable sur le terrain.

Après de multiples discussions et clarifications avec différents délégués les Etats se sont tous engagés à fournir pour la fin Novembre 2003 tous les rapports manquants jusqu'au mois d'août 2003.

6. Doléances suite aux sessions de formations

La CS/R a rappelé qu'au cours des sessions de formations différents Etats ont exprimé des doléances en ce qui concerne les problèmes de consommables informatiques.

Le Directeur du Programme MIKE s'est dit heureux de pouvoir fournir par année et par site et ce pour une période limitée à 3 ans le matériel suivant :

- 50 CD par an
- 2 cartouches d'encre
- 10 rames de papiers

d'un montant équivalent à 300.000 FCFA.

Le Directeur du Programme MIKE a souligné qu'à terme ces dépenses devront être intégrées dans le budget de fonctionnement des Etats

En ce qui concerne l'internet, Le Directeur du Programme MIKE a signalé qu'il était en pourparlers avec des fournisseurs mais qu'il était difficile d'avoir une solution globale pour tous les Etats car la situation est différente d'un pays à l'autre.

Le Niger a posé les problèmes du coût de la maintenance des ordinateurs et de la couverture du coût de la facture d'internet.

Le Togo a posé la question de la démarche à suivre en cas de panne d'ordinateur.

Le Directeur du Programme MIKE a souligné que les ordinateurs étaient couverts par une garantie internationale d'un an et qu'endéans ce délai un ordinateur défectueux doit être renvoyé à la CS/R. De plus des disques durs et systèmes d'alimentation de rechange sont disponibles à la Coordination S/Régionale. La maintenance hors garantie sera supportée quelques temps par le Programme après discussion avec les Etats.

Le Directeur du Programme MIKE a imploré les Etats de protéger les ordinateurs pour les usages du Programme.

Le Niger a souligné qu'il n'avait pas eu de réponse satisfaisante en ce qui concerne l'internet.

La Guinée a souligné les problèmes de déplacement et de per diems des gardes et a demandé la contribution de MIKE

Le Directeur du Programme MIKE a rappelé que ce problème a été souligné à Ouagadougou en 2001 et à Niamey en 2002 et que MIKE ne paiera pas 1US\$ pour ces activités qui relèvent de la contribution des Etats et qui n'est pas une solution durable. Il a également rappelé que le transport des agents était également associé à la contribution des Etats.

Le Mali a ensuite ré-exprimer sa doléance pour disposer de systèmes de mensurations (mètre ruban, balance ou peson de plus de 20 kg).

7. Capacité dans le domaine des recensements

Le Directeur du Programme MIKE a rappelé qu'en ce qui concerne les sites de forêts des consultants sont utilisés pour les recensements longs et coûteux, or cette solution n'est pas durable. Il souhaiterait développer une équipe sous-régionale regroupant des agents des différents Etats, ce qui serait moins cher et plus durable.

En ce qui concerne les recensements de savane ceux-ci sont moins chers mais l'avgaz et les avions manquent dans la sous-région.

Le Directeur du Programme MIKE souhaite que les Etats réfléchissent à la constitution de cette équipe

La Côte d'Ivoire a fait remarqué que ces équipes spécialisées sont constituées de jeunes ayant beaucoup de diplômes mais sont peu utilisées et sont chères pour les Etats. Par ailleurs les méthodes de comptages indirectes sont de plus en plus critiquées notamment celle utilisant les fèces.

Le Ghana souligne qu'il n'y a pas d'autre méthode plus fiable pour le moment en forêt.

Le Mali a fait remarqué que les résultats du comptage aérien total donnait une estimation plus valable. Cependant il reste nettement inférieur aux comptages indirects effectués au Gourma tel le cas de l'effectif des populations avancés en 2002 par Save The Elephant 375 éléphants contre 750 recensés par H. Jachman en 1991.

Le Nigéria a fait part de son expérience de comptage par ULM qui sont bien moins chers à l'achat et à l'usage et qui a été considéré comme une méthode intéressante par le Groupe des Spécialistes des Eléphants Africains (GSEAF).

8. Futur de MIKE

La CS/R a rappelé que des correspondances ont été adressées à tous les Etats (excepté le Nigéria) ainsi qu'au siège de la CEDEAO et celui de l'UEMOA afin que ceux-ci demandent aux Ordonnateurs Nationaux d'apporter leurs soutiens de manière que la CE accorde des fonds pour la poursuite du Programme MIKE sous le 9^{ème} FED lors de la prochaine réunion ACP-UE.

La CS/R a énuméré les Etats qui ont écrit à savoir :

Bénin : une lettre du Ministre de l'Agriculture a été adressée au Ministre des Finances et de l'Economie

Burkina Faso : une lettre du Ministre de l'Environnement a été adressée au Ministre des Finances

Guinée : Ministre du Plan a écrit au Secrétaire Général de l'ACP

Ghana : la lettre est en traitement

Libéria : pas de réponse

Côte d'Ivoire : pas de réponse

Mali : une ébauche de lettre du Ministre de l'Environnement a été adressée au Ministre des Finances

Niger : une lettre du Ministre de l'Environnement a été adressée au Ministre des Finances

Sénégal: une lettre du Ministre de l'Environnement a été adressée au Secrétaire Général de l'ACP

Togo : Ministre de l'Economie, des Finances et de la Privatisation a écrit au Secrétaire Général de l'ACP

Le Directeur du Programme MIKE a ensuite informé les participants sur le fait que le Programme MIKE a disposé de fonds pour 18 mois de la CE et de CEPF qui ont été étendus à 12 mois supplémentaires. Il a indiqué que la CE est prête à aider au moins 5 ans de plus le Programme sous le 9^{ème} FED pour un montant de 10 millions d'Euro. Il a ensuite remercié les participants pour leur soutien.

Cet argent servira et permettra notamment à l'accession de nouveaux Etats au Programme comme la Sierra Leone, le Malawi et l'Ethiopie.

Par ailleurs il a rappelé que la procédure allait durer 12 mois et que les lettres étaient vraiment nécessaires. Le budget dont dispose MIKE doit s'achever en Mai 2004 et le budget de la CE suivant sera disponible fin 2004. Entre mai et la fin de l'année d'autres bailleurs de fonds ont été sollicités notamment les Pays-Bas.

Si ce scénario est validé 6 années de budget supplémentaire seront disponibles ce qui portera l'aide de MIKE à 8 ans.

Le Directeur du Programme MIKE a estimé que le futur était plein d'espoir et a remercié les Etats pour les encouragements.

Il a rappelé qu'un CS/R a été nommé en Asie du Sud et qu'il peut travailler malgré un faible budget, et qu'un CS/R pour l'Asie du Sud Est sera bientôt opérationnel.

Le Président a ensuite exprimé sa gratitude au Directeur et aux CS/R pour ce travail.

Le Nigéria a souhaité également apporter une lettre de soutien de son Ministre des Finances, à l'instar des autres pays.

La Côte d'Ivoire a souligné le fait que pour écrire une telle lettre elle avait besoin d'un document de projet.

Le Directeur du Programme MIKE a ensuite informé les participants qu'un draft du document de projet a été écrit pour l'ACP. Une copie de cette lettre pourra être adressée à la Côte d'Ivoire car sa lettre de soutien sera la bienvenue.

Le Directeur du Programme MIKE a insisté sur le fait que ce budget n'interférerait pas avec d'autres aides de la CE.

La Guinée a ensuite demandé à rentrer également en possession du document de projet.

9. Recensement aérien de l'Ecosystème WAPOK

Le Mali a félicité le rapporteur pour le travail effectué et a exprimé sa confiance pour le travail et les résultats présentés.

Le Mali a ensuite demandé quelle était la durée du recensement.

La CS/R a répondu que la durée était de 13 jours de recensements

Le Niger a souligné la qualité du travail présenté cependant s'est inquiété de la structure de la population telle que présentée, la trouvant vieillissante. Ensuite il s'est inquiété de la mauvaise répartition et demande de proposer des solutions alternatives. Une allusion aux carcasses d'éléphant a été faite se demandant si avec le nombre de carcasses observé, le taux de braconnage est en hausse ou en baisse et si les populations d'éléphants sont en surpopulation ou en déclin.

La CS/R a répondu que le diagramme ne signifiait pas que la population était vieillissante car tous les jeunes n'ont peut être pas été aperçus dans le troupeau car caché par les plus grands et de plus les individus adultes ne signifient pas que les individus sont âgés mais en l'absence de photos de tous les individus il est difficile de décrire de manière plus précise la structure de la population.

La CS/R a poursuivi et a dit qu'il n'était pas possible de dire si le braconnage était en hausse ou en baisse sur base des carcasses car le nombre de carcasses observées est très faible par ailleurs il semble que la population soit en croissance dans l'Ecosystème depuis au moins 10 ans.

La Côte d'Ivoire a d'abord demandé une copie du document et a demandé des clarifications sur le fait qu'en 1998 seulement 2550 animaux définis existaient dans la sous-région et a donc demandé comment cela était possible.

Le Directeur du Programme MIKE a d'abord rappelé la politique de confidentialité des données et que les Etats non impliqués pourront recevoir copie de ce document une fois que celui ci sera versé dans le domaine public. Par ailleurs il a expliqué que la population n'avait pas doublé depuis 98 mais que nous disposons maintenant d'une base précise que par le passé qui permettait d'affirmer que le nombre de définis était plus important que ce qui était connu jusqu'alors.

Le Burkina Faso a souligné la fiabilité des données, la durabilité étant donné que des observateurs et des pilotes de la sous-région ont été formés ainsi que les synergies qui ont existées. Il a enfin félicité le Programme pour cette opération.

Le Ghana a ensuite demandé également copie de la synthèse.

Le Président a ensuite remercié et félicité la CS/R pour le travail accompli.

10. Fonctionnement du Comité Directeur

Le Directeur du Programme MIKE a d'abord rappelé qu'un sous-groupe avait été nommé à Ouagadougou et qu'il avait pensé que ce serait une bonne idée. Il pense qu'aujourd'hui le groupe exécutif n'est peut être pas nécessaire et a demandé à le dissoudre. Ceci a été accepté à l'unanimité.

Le Directeur du Programme MIKE a ensuite déclaré qu'un nouveau Président devait être élu après 2 ans selon les règles édictées à Ouagadougou.

La CS/R a souligné la nécessité d'avoir un Directeur à la Présidence.

Le Mali a ensuite présenté sa candidature.

Le Ghana a proposé la candidature de la Guinée.

La Guinée a retiré sa candidature.

La confiance a été placée au Mali pour assurer la présidence du Comité Directeur.

Le Mali a remercié les participants et s'est engagé à redynamiser le Comité.

11. Divers

Le Ghana a souligné le problème des piles pour les GPS et le manque de GPS en général et souhaiterait des cartes détaillées par site.

Le Directeur du Programme MIKE a abondé dans ce sens et a dit qu'il souhaiterait la création de cartes avec des points GPS référencés sur chaque carte de manière à pouvoir effectuer des patrouilles sans GPS mais basée uniquement sur ces références.

Le Ghana a souligné le problème d'électricité dans certains sites.

Le Directeur du Programme MIKE va suppléer à ce problème par des panneaux solaires là où c'est nécessaire à 2 conditions

- Que la sécurité soit assurée pour l'installation ;
- De trouver des batteries de bonne qualité.

Le Président a adressé ses remerciements au Directeur du Programme MIKE et à la CS/R et a rappelé l'engagement des Etats à fournir les rapports afin d'être crédible vis-à-vis des bailleurs.

Il a ensuite remercié le Bénin et son Gouvernement pour l'accueil ainsi que l'Hôtel et son personnel.

Le Directeur du Programme MIKE a exprimé sa confiance et souligné que c'était une région importante pour le Programme. Il a ensuite remercié les interprètes et le Nigéria pour la Présidence.

Le Nouveau Président du Comité Directeur en la personne de M Félix Dakouo Directeur National de la Conservation du Mali a remercié le Programme MIKE et ensuite honneur a été fait à la seule Dame, Mme Christine Sagno de remercier MIKE au nom de tous les Etats.

La séance fut ensuite levée.

Cotonou le 29 septembre 2003

Philippe Bouché
Coordonnateur Sous-régional
Programme CITES-MIKE

Liste des participants/ List of the Participants.

N°	NOM / NAMES	PAYS / COUNTRY	Fonction / Job title	Fonction MIKE / MIKE TITLE	ADRESSES / ADDRESS
01	Seidou MAMA GAO	Bénin	Directeur Technique du CENAGREF	Coordonnateur National	CENAGREF, 08 BP 0227, Cotonou, Bénin Tel. (+229) 91 21 20 Fax 30 90 72 Email: cenagref@firstnet.bj ; mamagaofr@yahoo.fr
02	OUEDRAOGO Lassané	Burkina Faso	Directeur des Parcs Nationaux, Réserves de Faune et de Chasses	Coordonnateur National	DGEF, BP 7044, Ouagadougou Tel. (+226) 35 69 23 / 26 25 63 ; Fax (+226) 35 74 58 Email: parcsnationaux@liptinfor.bf ; ouedlass2002@yahoo.fr
03	Denis A. M. KOUAME	Côte d'Ivoire	Directeur de la Faune et de la Pêche en Eau Continentale	Membre Comité Directeur	Direction de la Faune et de la Pêche en Eau Continentale Cité Administrative, Tour C, 7 ^{ème} étage BP V 178 Abidjan 01 Cel. (+225) 07 05 57 76 Tel. (+225) 20 21 07 00 ; Fax 20 21 09 90 Email: denamani@yahoo.fr ; Email : bslijfc@yahoo.fr
04	Tano AKA	Côte d'Ivoire	Sous Directeur de la Faune	Coordonnateur National	MINEF / DGEF Tel. (+225) 20 21 38 67 ; 05631403 / Fax (+225) 20210990 Email: akatanofr@yahoo.fr
05	ANKUDEY Nick K.	Ghana	Executive Director, Wildlife Division	Steering Committee Member	Ghana Wildlife Department Box M. 239, Accra Telefax (+233) 21666129/ 663155 Email: Ankudey@wildlife-gh.com
06	MOSES Kofi Sam	Ghana	Zonal Manager (Central and Western Regions)	National Coordinator	Ghana Wildlife Department Tel. (+233) 24 701239 Email: osmo288@yahoo.co.uk
07	CHRISTINE Sagno	Guinée Conakry	Chef Division Faune et Protection de la Nature	Coordonnatrice Nationale	DFN, BP 624, Conakry Tel. (+224) 43 10 99 / 11 25 24 02 Fax (+224) 414873 Email: cn.pgrr@sotelgui.net.gn ou cr.agir@biasy.net
08	Félix DAKOUO	Mali	Directeur National de la Conservation de la Nature	Membre Comité Directeur	DNCN, BP 275, Bamako Tel. (+223) 223 36 95 / 223 36 97 Fax (+223) 223 36 96 Email: conservationnature@datatech.net.ml
09	Bourama NIAGATE	Mali	Chef Section Aménagement Faune	Coordonnateur National	DNCN, BP 275, Bamako Tel. (+223) 223 36 95 / 223 36 97 Fax (+223) 223 36 96 Email : niagate@yahoo.fr Email: conservationnature@datatech.net.ml
10		Niger	Directeur de la Faune, de la Pêche et de la Pisciculture	Membre Comité Directeur	DFPP, BP 721, Niamey Tel. (+227) 73 40 69 / 73 33 29; Fax (+227) 73 60 12

N°	NOM / NAMES	PAYS / COUNTRY	Fonction / Job title	Fonction MIKE / MIKE TITLE	ADRESSES / ADDRESS
					Email: ucnpmdep@intnet.ne ; biosecu@intnet.ne
11	Abdou Malam Issa	Niger	Chef Service Aménagement de la Faune et de l'Apiculture	Coordonnateur National	DFPP, BP 721, Niamey Tel. (+227) 73 40 69 / 73 33 29 / 92 85 52 Email : ucnpmdep@intnet.ne
12	M. A. Oyebo	Nigeria	Director, Federal Department of Forestry	Steering Committee Member	Federal Ministry of Environment FCDA Secretariat, Area 11, Garki-Abuja Phone (+234) 9 080 37 87 48 05 or 9 080 4211 8023 Email: maoyebo@yahoo.co.uk
14	John H. Mshelbwala	Nigeria	Chief Conservation Officer	National Coordinator	Federal Ministry of Environment Tel (+234) 94137182 or 908033287039 Email: johnmshelbwala2@yahoo.com
15	Abdoulaye SY	Sénégal	Chef de la Division Gestion de la Faune	Coordonnateur National	DEFCCS, BP 1831, Dakar Tel (+221) 832 08 56 / 636 15 65 Fax (+221) 832 27 89 Email: ndiawar@sentoo.sn
16	OKOUMASSOU Kotchikpa	Togo	Chef Division de l'Aménagement et de la Protection Faunique	Coordonnateur National	Direction de la Faune et de la Chasse BP 355, Lomé Téléfax (+228) 221 40 29 ; Mobile (+228) 912 54 05 Email: okotchikpa@caramail.com
17	Nigel HUNTER	Kenya		CITES MIKE Director	CITES-MIKE C/O IUCN EARO PO BOX 68200 Nairobi KENYA Tel : (+254) (0) 2 570 522 Fax : (+254) (0) 2 570 385 Email : nigelhunter@citesmike.org
18	Philippe BOUCHE	Burkina F.		Sub Regional Support Officer	01 BP 1618 Ouagadougou 01 Tel. (+226) 33 16 19/ 60 06 13 / Fax (+226) 33 16 21 Email : philippebouche@citesmike.org
19	MASSALATCHI Mahaman Sani	Burkina F.		Deputy Sub Regional Support Officer	01 BP 1618 Ouagadougou 01 Tel. (+226) 33 16 19/ 60 06 12 / Fax (+226) 33 16 21 Email : massalatchisani@citesmike.org